Croisière migratoire de Morondava à Majunga



Jours: 10

Prix: -
Vol international non inclus

Confort: ★★★★★

Difficulté: ★★★☆☆

Balnéaire Croisière
Charme et bien-être

Ce périple au départ de **Morondava**, ville des **baobabs**, nous emmène pour 10 jours de navigation à bord de la **Goélette Nofy Be** (le "Grand Rêve"), à destination de la ville de **Majunga**, deuxième port de Madagascar et cité aux influences coloniales, arabes et indiennes.

Nous naviguons au cœur de l'**Archipel des Barren**, composé de 9 petits îlots et bancs de sable, dans la **région Melaky**. Longtemps interdites à la construction par les traditions locales, les **pêcheurs Vezo** s'y sont récemment établis de manière nomade.

Nous remontons ensuite progressivement vers le nord et la **région Boeny**, explorant au passage l'embouchure de la **rivière Manongosa**, le **Cap Saint André** qui est le plus proche de l'Afrique, ainsi que le **Parc National de la Baie de Baly**, et ses différentes espèces de **tortues endémiques menacées**.

Au rythme des vents, c'est accompagnés d'un équipage **Vezo** (pêcheurs du sud) et d'un des propriétaire de la goélette que nous évoluons dans le **Canal du Mozambique**. Des moments purs, de partage et de rencontre, avec cette ethnie du **sud de Madagascar**. Pêche, snorkelling, musique, repas succulents, couchés de soleil, vous vivrez un voyage magique...inoubliable...

Les temps de navigation sont approximatifs et dépendront de la direction et de la force des vents. Le programme est soumis aux conditions météorologiques et, bien sûr, à vos envies.

Cette croisière entre Morondava et Majunga comporte de **longues journées de navigation** et peut parfois être sujette à des **conditions météo un peu mouvementées**. Elle est donc davantage adaptée à des personnes habituées aux navigations à voile et non sujettes au mal de mer.

Cet itinéraire est également réalisable dans l'autre sens, en 12 jours de navigation au départ de Majunga jusqu'à Morondava. La période propice est **fin Novembre** / **début Décembre**, nous consulter pour plus d'informations.

Jour 1. Embarquement à bord de la Goélette Nofy Be et navigation vers les Iles Barren



Morondava
- 24h
Les îles Barren

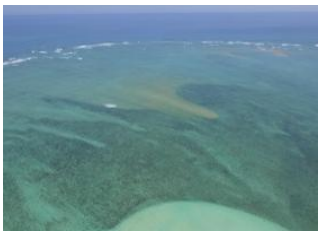
Morondava - Les îles Barren

- Dans l'après-midi, rendez-vous au ponton du Club House Nofy Be, à Morondava. A marée haute, nous levons les voiles à bord de la magnifique Goélette Nofy Be ("Grand Rêve"), pour une première longue navigation en direction de **l'archipel des Barren**, au Nord de Morondava.

  (105 miles nautiques +/- 24h).

Dîner	Dîner à bord
Hébergement	Goélette

Jour 2-3. Exploration des Iles Barren : Nosy Mangily, Nosy Andrano, Nosy Dondosy



Les îles Barren

également

2 3

Deux jours de navigation dans **l'Archipel des Barren**, à commencer par l'île située la plus au sud : **Nosy Mangily**.

Ces îles sont habitées selon les saisons par les **Vezo** nomades qui y migrent pour la pêche. Nous resterons au contact de cette population quelques heures, apprendrons comment ils vivent sur ces îles. Le bain est souvent très bon et le snorkelling superbe, il y aura possibilité, pour ceux que cela intéresse, de pratiquer la chasse sous marine. La pêche y est abondante...au menu poisson et encore poisson.

Le lendemain, départ en matinée pour **Nosy Andrano** puis **Nosy Dondosy**, où nous mouillerons pour la nuit. Snorkelling, baignade et ballade sur ces îlots, dont l'une était une ancienne mine d'extraction de **guano**, une substance fertilisante composée d'excréments d'oiseaux marins et de chauve-souris, utilisée en tant qu'engrais.

Petit déjeuner	Petit-déjeuner à bord
Déjeuner	Déjeuner à bord
Dîner	Dîner à bord
Hébergement	Goélette

Jour 4. Nosy Anabohazy - Nosy Maroantaly - Maintirano



Les îles Barren
- 2h
Maintirano

Les îles Barren - Maintirano

- Départ matinal pour une petite navigation de 1h30 a 2h, snorkelling et balade sur cette très jolie île à la découverte de nids de ponte de tortues marines. Navigation vers **Nosy Maroantaly**, la plus proche de **Maintirano**. Selon les marées, nous allons y mouiller pour la nuit ou s'avancer vers Maintirano.

Petit déjeuner	Petit-déjeuner à bord
Déjeuner	Déjeuner à bord
Dîner	Dîner à bord
Hébergement	Goélette

Jour 5. Maintirano, Nosy Vao, Kingalahy



Maintirano
- 20h
Kingalahy

Maintirano - Kingalahy

- Si la marée et l'état de la mer le permettent, courte escale à Maintirano pour faire quelques ravitaillements de fruits et légumes. Nous attaquerons ensuite une longue navigation d'une vingtaine d'heures.

Petit déjeuner	Petit-déjeuner à bord
Déjeuner	Déjeuner à bord
Dîner	Dîner à bord

Hébergement	Goélette

Jour 6-7. Remontée de la Rivière Manongosa jusqu'à Besalampy



Kingalahy
25km - 5h
Besalampy

Kingalahy - Besalampy

- Rentrée dans l'estuaire de la **rivière Manongosa** pour entamer dès que la marée le permet, la remontée de 25km dans cette stupéfiante rivière rouge. Là sur notre parcours nous pourrons observer plus en détails cette partie de Madagascar isolée du monde. Dans cette rivière quelques crocodiles, mais aussi bon nombres de pêcheurs, scène de vie d'un autre temps.

  Arrivée à **Besalampy**, petite ville enclavée aux couleurs vives, uniquement accessible par la mer et ces 25km de rivière en saison des pluies. Dîner au "Port" à bord du bateau suivi de quelques petits verres dans les bars animés de la ville. Nuit à bord ou dans un des bungalows basiques à l'hôtel Bellevue, le seul en ville, pour ceux qui veulent retrouver la terre ferme pour une nuit.

  Le lendemain, journée libre à terre. Départ en fin d'après-midi ou dès que la marée le permet.

Petit déjeuner	Petit-déjeuner à bord
Déjeuner	Déjeuner à bord
Dîner	Dîner à bord
Hébergement	Goélette

Jour 8. Visite du Cap Saint André et du village de Vilamatsa



Besalampy
- 6h
Vilamatsa

Besalampy - Vilamatsa

- Arrivée à **Vilamatsa**, visite de ce village à l'est du cap le plus proche d'Afrique. Promenade le long d'une interminable plage de sable blanc avec ses carcasses de containers échoués jusqu'au phare, avec sa vue imprenable sur la rencontre des eaux du nord turquoise avec les eaux rouge du sud. Retour à bord pour une navigation de nuit.

Petit déjeuner	Petit-déjeuner à bord
Déjeuner	Déjeuner à bord
Dîner	Dîner à bord
Hébergement	Goélette

Jour 9. Navigation dans la Baie de Baly et rencontre avec la tortue endémique Angonoka



Vilamatsa

Vilamatsa - Baie de Baly

- Si les vents le permettent nous rentrons dans la Baie et descendons jusqu'à **Soalala** pour une courte visite du village et formalités pour l'accès au **Parc National de la Baie de Baly**.

  Traversée en bateau pour aller visiter le Parc National qui est l'unique habitat de la **tortue endémique Angonoka**, une tortue qui ne sort pas des frontières de Soalala, aussi appelé *Astrochelys yniphora* ou **Tortue à Corne**, espèce menacée à haute valeur de protection classée "rare". Parmi d'autres animaux rares

- 4h
Baie de Baly

on y trouve également la **tortue d'eau douce** à haute valeur de protection, classée "en danger" (*Erymnochelys madagascariensis*), ainsi que le mammifère marin **Dugong**. Départ en fin d'après-midi pour une longue navigation vers **Nosy Makamby**.

Petit déjeuner	Petit-déjeuner à bord
Déjeuner	Déjeuner à bord
Dîner	Dîner à bord
Hébergement	Goélette

Jour 10. Nosy Makamby et Majunga



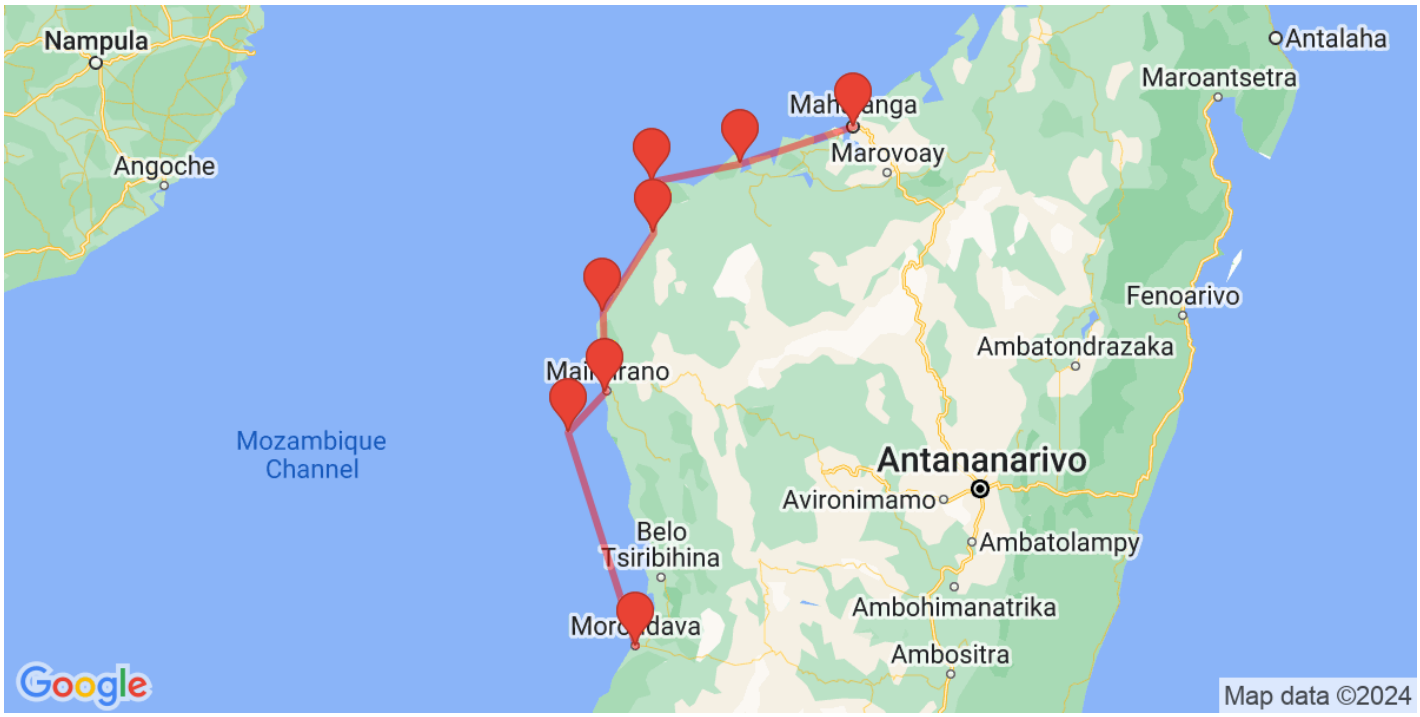
Baie de Baly
- 5h
Majunga

Baie de Baly - Majunga

- Arrivée à **Nosy Makamby**, baignade et promenade sur cette stupéfiante île avant de hisser une dernière fois les voiles en direction de notre destination finale, **Majunga**.

Petit déjeuner	Petit-déjeuner à bord
Déjeuner	Déjeuner à bord
Dîner	Dîner à bord
Hébergement	Goélette

Carte itinéraire



Inclus

- La croisière de 10 jours / 9 nuits à bord du Nofy Be, au départ de Morondava et jusqu'à l'arrivée à Majunga,
- La pension complète à bord (boissons non incluses), du dîner du J1 au déjeuner du J11,
- L'hébergement à bord du Nofy Be en couchettes pendant la croisière,
- Les activités et visites telles qu'indiquées au programme.

Non inclus

- Les vols internationaux,
- L'acheminement jusqu'à Morondava,
- Le transport retour au départ de Majunga à la fin du séjour,
- L'hébergement et les repas à Morondava et Majunga les J1 et J11,
- Les activités non-mentionnées au programme,
- Les boissons (eau minérale, sodas, bières...) pendant et en-dehors des repas,
- Les pourboires et les dépenses personnelles,
- Les assurances annulation, rapatriement et frais de premiers secours,
- Les frais de visa.

Informations supplémentaires

Détours Madagascar est une société de tourisme de droit Malagasy,
Titulaire de la Licence B Tour Operator, N° 061-13/Minitour
Titulaire de la Licence A Agence de Voyages, N° 062-17/Minitour

Enregistrée au registre du commerce d'Antananarivo : RCS 2013B00700,
NIF : 5 001 418 979 - N° STAT : 79110 11 2013 0 10890
Assurances Responsabilité Civile Professionnelle : ARO Assurances Police N° : 619970, Assuré N° : B 7343

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de **Détours Madagascar** ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de **Détours Madagascar** (www.detoursmadagascar.com et www.voyagemadagascar.com) ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par **Détours Madagascar**. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par **Détours Madagascar**.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, **Détours Madagascar** vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer **Détours Madagascar** et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez **Détours Madagascar** et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer **Détours Madagascar** au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Votre Passeport :
Important : votre passeport doit être en cours de validité. Il doit être impérativement et obligatoirement **valable 6 mois après** la fin du séjour à Madagascar.

Vos documents de voyage

- Votre passeport en cours de validité,
- Vos billets d'avion internationaux, et/ou nationaux,
- Votre contrat d'assurance rapatriement/frais premiers secours, -
- Votre carnet de vaccination non obligatoire,
- Votre carte de groupe sanguin si possible.

L'obtention du visa d'entrée sur le territoire malgache

En arrivant sur le territoire :
Le cout du visa est de 35 €uros pour un séjour de moins de 30 jours.
Il s'obtient facilement à votre arrivée sur le territoire malgache.
Cela concerne tous les aéroports à Madagascar accueillant des vols internationaux.
En arrivant dans l'aérogare, à la sortie de l'avion, un couloir pour passagers est dédié à l'octroi des visas touristiques.

Cette procédure est la plus simple. Nous vous la conseillons.

Auprès des ambassades et consulats de vos pays d'origine :
Pour information,téléchargez le document expliquant la procédure et la constitution du dossier pour l'obtention du visa auprès de l'ambassade de Madagascar.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.
Détours Madagascar vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSITANCE.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre est disponible sur le site Internet de l'assureur.

Détours Madagascar en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant tout la durée de son voyage.